

Trimestre : 1er octobre au 31 décembre 2023

Daniel Paré
Sous-ministre

But du déplacement	Date du déplacement	Ville ou municipalité où le déplacement a eu lieu	Frais de transport	Frais d'hébergement	Frais de repas	Allocation forfaitaire	Autres frais inhérents		Accompagnateurs	
							Montant	Description	Nom et fonction	Total des frais de transport, hébergement, repas et autres frais inhérents
Conférence des sous-ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux de la Santé	2023-09-11 au 2023-09-13*	Toronto		664,75\$						

Information complémentaire:

* Frais non comptabilisés dans le dernier trimestre.

Les frais sont diffusés au moment de leur comptabilisation. Les frais relatifs à un événement peuvent s'échelonner sur plus d'un trimestre.

Pierre-Albert Coubat
Sous-ministre adjoint DGFARB

But du déplacement	Date du déplacement	Ville ou municipalité où le déplacement a eu lieu	Frais de transport	Frais d'hébergement	Frais de repas	Allocation forfaitaire	Autres frais inhérents		Accompagnateurs	
							Montant	Description	Nom et fonction	Total des frais de transport, hébergement, repas et autres frais inhérents
Observation RSSS Outaouias	2023-10-06 au 2023-10-09	Ottawa	1 300,38 \$	772,11 \$	236,95 \$	44,40 \$				

Daniel Desharnais
Sous-ministre adjoint DGCRMAI

But du déplacement	Date du déplacement	Ville ou municipalité où le déplacement a eu lieu	Frais de transport	Frais d'hébergement	Frais de repas	Allocation forfaitaire	Autres frais inhérents		Accompagnateurs	
							Montant	Description	Nom et fonction	Total des frais de transport, hébergement, repas et autres frais inhérents
Conférence des sous-ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux de la Santé	2023-09-11 au 2023-09-13*	Toronto	1 545,84 \$	632,26 \$	95,90 \$				Daniel Paré, sous-ministre	664,75 \$
									Valérie Fontaine, directrice des affaires intergouvernementales et internationales	2 317,90 \$
									Nicolas D'Astous, coordonnateur aux affaires intergouvernementales	2 454,02 \$

Information complémentaire:

* Frais non comptabilisés dans le dernier trimestre.

Les frais sont diffusés au moment de leur comptabilisation. Les frais relatifs à un événement peuvent s'échelonner sur plus d'un trimestre.